

Programme de formation :

Sauveteur Secouriste du Travail - Initial

Public visé et Participants : Tout collaborateur d'entreprise, ou particulier. Session de 4 à 10 participants

Prérequis : Parler et comprendre le français.

Objectifs : Selon le programme officiel, face à une situation d'accident, le Sauveteur Secouriste du Travail doit être capable de :

- Rechercher les risques persistants pour protéger.
- Examiner la victime.
- Alerter ou faire alerter.
- Secourir.
- Être capable d'intervenir efficacement face à une situation d'accident et, dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques fixées en matière de prévention
- Être capable de mettre en application ses compétences au profit de la santé et sécurité au travail

Contenu :

Le Sauveteur Secouriste du Travail

Les principaux indicateurs de la santé au travail

Qu'est-ce qu'un Sauveteur Secouriste du Travail ? Rôle et responsabilités

Conduite à tenir en cas d'accident

*Protéger. L'alerte à la population - Les différents dangers - Le dégagement d'urgence

*Examiner. Les signes vitaux - Le retournement

*Alerter ou faire alerter. L'alerte - Les consignes dans l'entreprise - De faire alerter à informer

*De protéger à prévenir. Organisation des secours dans l'entreprise - Les acteurs de la prévention

*Secourir : Les gestes d'urgence

La personne saigne abondamment.

- La compression manuelle,
- Le pansement compressif,
- Le corps étranger,
- Le garrot

La personne étouffe.

- Les tapes dans le dos,
- Les compressions abdominales,
- Les compressions thoraciques

La personne est inconsciente et respire.

- Le rôle de la respiration,
- La Position Latérale de Sécurité (PLS)

La personne est inconsciente et ne respire pas.

- Rappel de la fonction de la circulation,
- Le bouche à bouche,
- Le massage cardiaque chez l'adulte,
- Le massage cardiaque chez l'enfant,
- Le massage cardiaque chez le nourrisson,
- L'utilisation du Défibrillateur Automatisé Externe (DAE)

La personne ne peut effectuer certains mouvements.

- Suspicion de fracture des membres,
- Suspicion de fracture de la colonne vertébrale

La personne est atteinte de brûlures.

- Brûlure thermique,
- Brûlure chimique,
- Brûlures aux yeux,
- Ingestion de produits chimiques

La personne ne se sent pas dans son état normal.

- Agir face à un malaise,
- Les différents types de malaises

Les plaies qui ne saignent pas abondamment.

- Le membre sectionné,
- La plaie à l'abdomen,
- La plaie au thorax,
- La plaie à l'œil,
- La plaie simple : nettoyage-désinfection

Constitution de la trousse de secours du SST (selon la fiche INRS)

Synthèse et épreuves certificatives, avec mises en situation pour valider la formation Bilan de la formation

Méthodes et moyens pédagogiques : Présentiel. Démonstrative, heuristique et applicative. Cas pratiques, mises en situations. Utilisation d'un vidéoprojecteur via un ordinateur, projection de vidéos et de photos sur écran, rédaction de contenu sur paperboard. A la fin de la formation, un document récapitulatif intitulé « aide-mémoire », édité par l'INRS, est remis à chaque participant.

Lieu de la formation : Choix d'une salle adaptée à la manipulation de mannequins, pour les exercices et mises en situations. La formation peut avoir lieu dans les locaux de l'entreprise cliente à condition que la salle soit adaptée. Ce point est vérifié par l'organisme de formation avant le début de la formation.

Profil du formateur/moyens pédagogiques d'encadrement : il s'agit obligatoirement d'un formateur certifié INRS dont le certificat a moins de 3 ans (ou qui a été actualisé selon les directives officielles de l'INRS). Le formateur accompagne individuellement chaque participant pour que celui-ci soit capable d'effectuer les bons gestes à l'issue de la formation.

Moyens permettant de suivre l'exécution de l'action et d'en apprécier les résultats : Le formateur montre le geste, le participant le reproduit et le formateur corrige le geste éventuellement. Une évaluation formative a lieu tout au long de la formation, après chaque situation examinée.

Modalités d'évaluation : Selon la grille de certification des compétences du SST : (INRS Juin 2020)

- Épreuve 1 : Lors d'une mise en situation d'accident du travail simulée (action/analyse), le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à une situation proposée.
- Épreuve 2 : Lors d'un entretien avec le formateur, le candidat devra répondre à un questionnaire simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention

Durée : 14 heures de face-à-face pédagogique, sur 2 journées, consécutives ou non. Horaires définis en fonction de l'entreprise cliente.

Dates : définies avec l'entreprise, a minima 3 semaines avant le début de la formation

Tarifs : Coût pédagogique à partir de 100 euros par jour et par personne ; devis établis sur mesure en fonction des paramètres suivants :

- Nombre de stagiaires.
- Session en intra ou en inter.
- Demandes spécifiques du client donneur d'ordres.

Modalités et délais d'accès : Tout futur stagiaire, une fois le dossier de candidature dûment complété (prénoms, Nom, date de naissance, Nom de jeune fille, ville de naissance, ...), peut s'inscrire à la formation au minimum 3 semaines avant le début de la session de formation.

Accessibilité PSH : Si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

- Sylvie CANIVET
- Mail : sylvie.canivet@1audit2pro.fr
- Portable : 06 16 40 67 10

Du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00, engagement de réponse sous 48 heures.